

Les crédits

adopteront, de vastes appuis, l'exercice devenant alors entièrement prévisible.

Certains prétendent qu'un référendum ne protège pas les droits des minorités et que, aussi drôle que cela puisse paraître, il constitue en soi un exercice antidémocratique.

Qu'il suffise de dire, monsieur le Président, qu'un grand nombre de ces questions seront examinées par le comité, par le Parlement et, espérons-le, par l'ensemble des Canadiens. Il est absolument essentiel qu'à titre de Canadiens, nous commençons à réfléchir à l'avenir de ce pays. Il ne suffit pas de dire: «Laissons ceux-là partir, nous continuerons sans eux.» Ce n'est tout simplement pas ainsi que cela fonctionne. Cela ne fonctionnera pas sur le plan économique, ni en ce qui concerne l'avenir politique de ce qui subsistera du Canada. Si nous y réfléchissons bien, en agissant de la sorte, nous nions une histoire dont nous sommes tous très fiers. Nous nions l'édification d'un pays qui a 500 ans d'histoire, ainsi que l'approche fondamentale adoptée en 1864 et 1867 pour ériger ce pays.

Nous devons reconnaître que notre évolution depuis 125 ans, notre apport sur la scène internationale, la manière dont nous menons nos affaires à titre de Canadiens et l'image que nous projetons au monde entier résultent d'un grand désir de convergence. Ce pays n'existe pas sans le Québec. Nous avons aujourd'hui l'occasion d'être perçus positivement, d'envisager l'avenir que nous nous sommes bâti ensemble et d'arriver à une solution que nous aurons trouvée ensemble, pour former un pays extraordinaire à l'aube du XXI^e siècle.

[Français]

M. Phillip Edmonston (Chambly): J'ai été impressionné d'entendre mon collègue de Terre-Neuve parler des éléments d'une entente éventuelle avec le Québec, avec peut-être la prochaine Constitution que nous allons peut-être négocier.

J'aimerais bien faire le commentaire suivant, et je pense que mon collègue a parlé un petit peu là-dessus mais pas beaucoup. Un des éléments que nous avons au Québec, que nous avons ailleurs au pays aussi, c'est le thème qui traverse toutes les frontières provinciales. Quand je parle de ce thème, je parle des valeurs que nous avons en commun.

Parce que vous savez, monsieur le Président, je n'ai pas le bagage culturel d'être né au Québec, ni en Ontario, je suis originaire des États-Unis, mais j'ai bien aimé prendre le temps de regarder les deux cultures: la culture

québécoise, bien sûr, et la culture canadienne anglaise. Mais je vois qu'on a des différences bien sûr.

Mais on a des similitudes. Et si on n'est pas prêt à accepter qu'on a certaines similitudes, que l'on soit de culture anglaise ou de culture française, il faut vraiment refuser de reconnaître cette réalité. L'une de ces similitudes ici au Canada que nous avons je pense entre les deux cultures, par exemple, c'est l'esprit de compromis. Je pense qu'on a cette similitude depuis longtemps. On voit certains changements maintenant, c'est vrai. On constate une certaine polarisation entre les deux cultures. Une polarisation qui était, je pense, alimentée par des actes provocants des deux côtés.

On a eu les actes provocants pour les anglophones, que les anglophones ont vu comme provocants. Je peux vous parler de la Loi 178 de M. Bourassa. Moi j'étais parfaitement content avec la Loi 101, mais je trouvais que la Loi 178 était vraiment un non-sens. Mais quand même c'est lui qui l'a proclamée. Pour les anglophones, eux, ils ont vu cela comme une atteinte à la liberté de parole. Mais pour les francophones au Québec, de voir les gens de Brampton je crois, en Ontario, s'essuyer les pieds sur le drapeau québécois, le drapeau du Québec, cela a eu, et je vous parle, monsieur le Président, en tant qu'ancien journaliste, cela a eu un effet provocant, un effet électrique dans notre province. Je ne peux pas vous dire jusqu'à quel point, c'était incroyable de voir les réactions des gens. C'était électrique cette réponse à cette réaction dans ma province.

Je peux vous dire qu'au moment où ces actes provocateurs ont été posés, l'esprit de compromis au Canada, je l'ai vu s'évaporer, petit à petit. Et aujourd'hui même, à la Chambre des communes, à la suite du rejet du lac Meech, nous retrouvons pour la première fois dans notre pays une formation politique fédérale qui prône la souveraineté. On n'a jamais vu ça dans le passé ici. Moi je comprends, c'est tout à fait naturel d'avoir un Bloc québécois, parce que les points sur lesquels les Québécois ont été révoltés durant tout le débat sur le lac Meech, il faut comprendre que si on n'avait pas eu le Bloc québécois, on aurait peut-être eu autre chose, parce qu'au Québec, c'est la polarisation autant qu'ailleurs.

Pour conclure, monsieur le Président, je voudrais seulement dire que je trouve que le gouvernement devrait accepter le blâme pour une certaine polarisation qui a été faite parce que le lac Meech était mal véhiculé, était mal présenté. Et finalement, quand on a eu l'héritage de M. Trudeau, de M. Chrétien dans un genre de processus